



Le CPAS de Saint-Josse-ten-Noode recrute un(e) Directeur/ Directrice de Maison de repos (H/F/X)

Rôle :

Garantir, en respectant les choix du Conseil, une gestion optimale tant sur le plan administratif, organisationnel et financier. Organiser et coordonner, dans le respect de la législation, le travail de tout le personnel de la maison de repos et veiller au bien-être des résidents et au bon climat général dans la maison de repos. Rapporter et formuler au chef hiérarchique des propositions pour l'amélioration du fonctionnement de la maison de repos.

Fonction

- Superviser les différents services et veiller au bon fonctionnement de la maison de repos en respectant les normes légales et réglementaires
- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer d'un climat convivial entre les résidents, leur famille, les visiteurs et le personnel
- Organiser des réunions d'équipes, motiver et dynamiser le personnel
- Assurer la gestion administrative, organisationnelle et financière dans le respect des textes légaux, statutaires et réglementaires
- Garantir et veiller à une bonne collaboration des différentes équipes et à la qualification adéquate du personnel de la maison de repos
- Assurer une bonne communication entre et vers les équipes
- Coordonner le projet de vie de la maison de repos dans le but d'assurer le bien-être des résidents, de promouvoir leur autonomie dans le respect de leur dignité
- Participer aux réunions du conseil des résidents, encourager et veiller à la participation des résidents au fonctionnement général de la maison de repos
- Mettre en place le projet qualité en collaboration avec le médecin coordonnateur, les infirmiers en chef et la personne référente démence

Votre profil

- Etre titulaire d'un master (licence)
- Avoir suivi avec fruit la formation prévue par l'arrêté du Collège réuni du 3 décembre 2009 – fixant les normes d'agrément auxquelles doivent répondre les établissements hébergeant des personnes âgées et précisant les définitions de groupement et de fusion ainsi que les normes particulières qu'ils doivent respecter, conformément à l'article 184 et 186
- Et pouvoir justifier d'une expérience dans le domaine de la santé ou dans le domaine social, de préférence en qualité de gestionnaire d'équipe
- Vous êtes de préférence bilingue FR-NL ou avez de bonnes connaissances de la seconde langue

Votre contrat

- Un contrat à durée indéterminée (CDI)
- Temps plein
- Chèques repas (8 € par jour presté)
- Remboursement transports en commun à 100%
- Soins polyclinique
- Jours de congé (25 jours) et des heures compensatoires
- Service Social Collectif
- Pension complémentaire

Modalités de candidature

Envoyez votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à Madame Lai Yee CHAN: grh.cand@cpassjtn.irisnet.be.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter au ou 02/220.24.46.